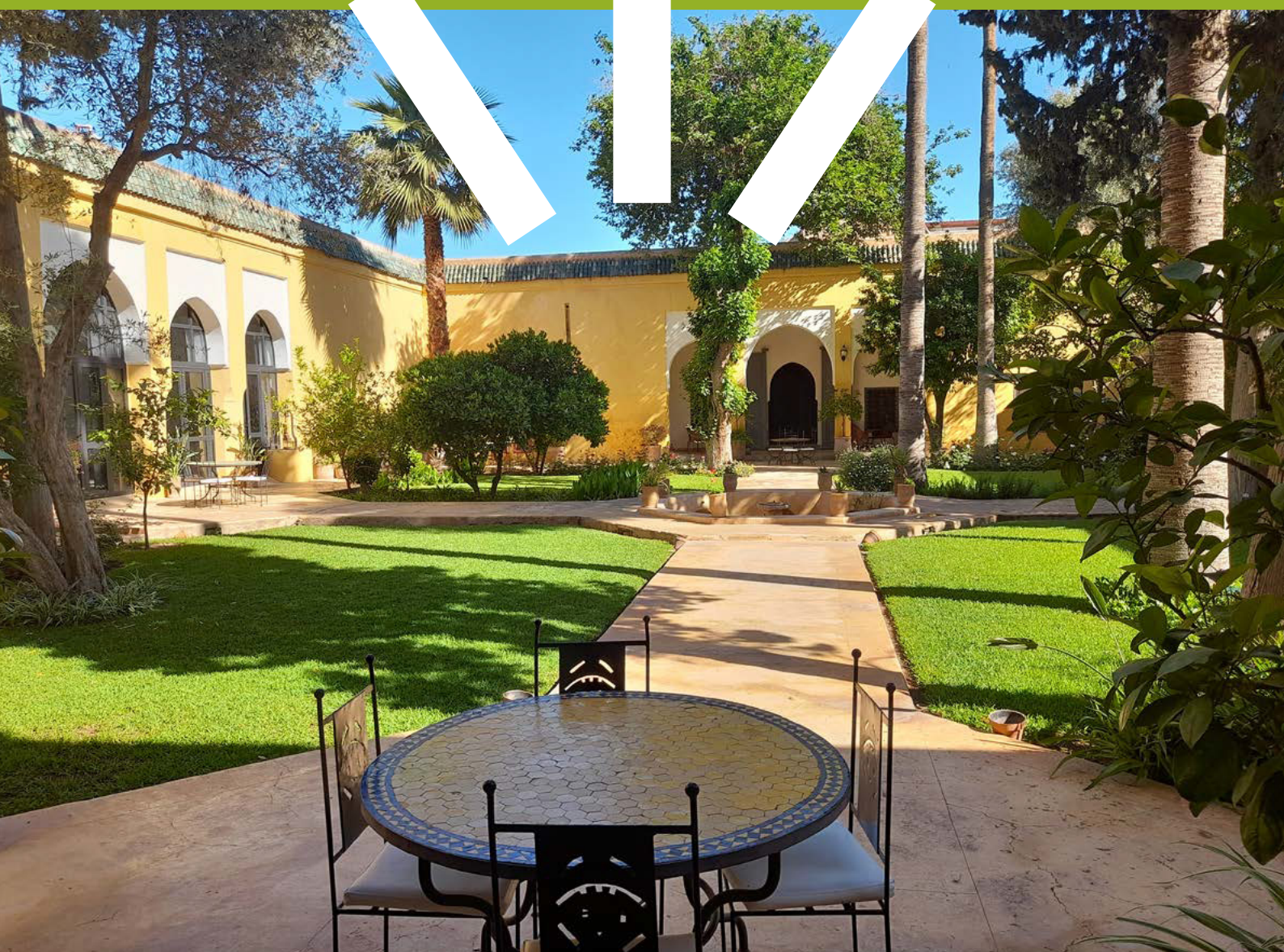


APPEL À PROJETS 2025

LE FAIT RELIGIEUX

Date limite de candidature et clôture de l'appel : 31/12/2024



RÉSIDENCES D'ÉCRITURE

cinéma, web-série, podcast,
théâtre, littérature



RÉSIDENCES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION ARTISTIQUE





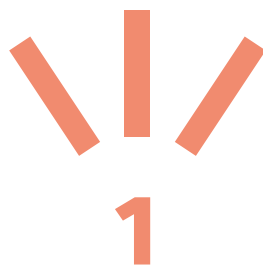
L'Institut français du Maroc (IFM), le Centre Jacques Berque (CJB) et l'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech renouvellent leur dispositif de résidence dédiée aux **travaux d'écriture, de recherche et de création artistique consacrés au fait religieux et à ses rapports avec les sociétés du Maroc, du Maghreb et, plus largement, de la Méditerranée.**

Ce dispositif est accueilli par la Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), lieu emblématique de la médina de Marrakech, qui a pour vocation le dialogue culturel et le dialogue entre les religions dans le cadre d'accueil de résidences tout au long de l'année.

Ce lieu intimement lié à la personnalité de Denise Masson est, à plus d'un titre, un symbole : symbole du dialogue interreligieux que la traductrice du Coran n'a cessé d'incarner toute sa vie, mais aussi, plus particulièrement, des liens indissolubles qui unissent les cultures françaises et marocaines dans leur diversité.

Dans le cadre de ses activités, la Maison Denise Masson, favorise ainsi le débat d'idées, les échanges culturels et artistiques en invitant des chercheurs, des artistes, des écrivains, des scénaristes à développer leur projet.

La Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), est gérée par l'Institut français du Maroc, Antenne de Marrakech, avec l'appui de la Fondation de France.



RÉSIDENCES D'ÉCRITURE

cinéma,
web-série,
podcast,
théâtre,
littérature

1. RÉSIDENCES D'ÉCRITURE

DISPOSITIFS ET OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

La Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), propose une résidence d'écriture dans les domaines suivants :

- pièces de théâtre
- courts métrages de fiction
- web-série
- podcast
- documentaire de création
- dans le domaine littéraire

Ces résidences ont pour but de favoriser la création littéraire, théâtrale contemporaine, radiophonique ou cinématographique sur la thématique du fait religieux, de faire découvrir au public des textes d'auteurs (hommes et femmes) d'Afrique et/ou d'Europe et d'assurer un accompagnement de l'auteur dans son projet d'écriture.

DATES ET DURÉE DE RÉSIDENCE

Les résidences, d'une durée maximum de deux mois et minimum d'un mois.

Le (les) candidat(s) peut mentionner des préférences de période pour sa résidence.

La date est fixée en fonction des disponibilités de l'équipe de recherche et de la Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les œuvres présentées doivent être écrites en langue française et/ou en darejaa

Elles doivent être originales et inédites. Chaque candidat doit présenter (maximum 5 pages) son projet d'écriture ou bien son texte (scénario, pièces,...) en cours d'écriture.

Outre l'évaluation du parcours professionnel des candidat(e)s, une attention particulière sera portée sur la qualité et les perspectives du projet.

Son choix se portera également sur la capacité des candidat(e)s à penser la nécessité d'une résidence d'écriture au Maroc. Par ailleurs, il est attendu du, des candidat(e)s de mener un dialogue régulier pendant leur période de résidence et en amont de celle-ci avec l'équipe de la Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM) et les autres résidents.

Un volet « médiation avec le réseau scolaire et la jeunesse de la Médina » devra expressément être défini. (Rencontre et, ou atelier)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Tous les écrivains, cinéastes, artistes de toutes nationalités sont invités à répondre à cet appel à projets.

Les candidat(e)s doivent être majeurs, sans autre limite d'âge imposée.

L'appel à projet donnera lieu à la signature d'un contrat entre l'Institut français de Marrakech et le ou les lauréats.

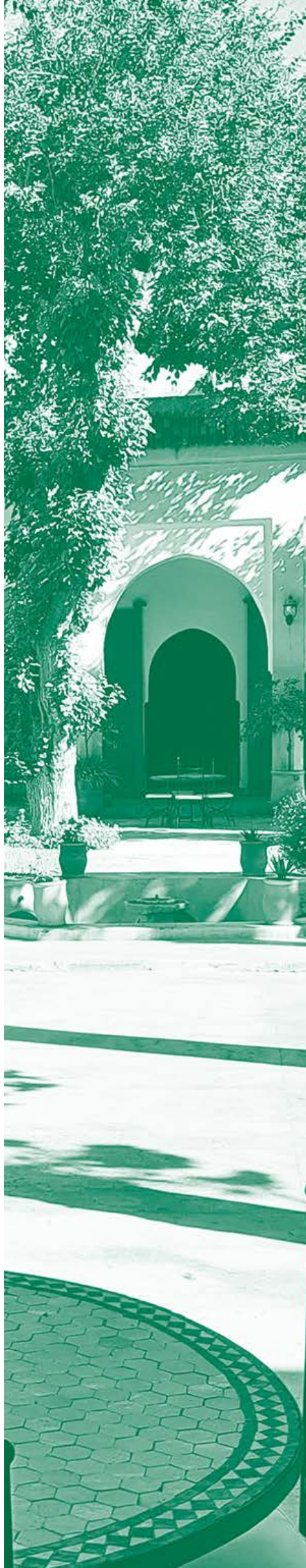
MOYENS DE LA RÉSIDENCE

Frais de séjour et de transport

Les résidences feront l'objet d'un accord contractuel qui formalisera notamment la prise en charge des défraiements journaliers de 300 dirhams (30 euros) et du transport international (A/R) à hauteur de 500 euros par l'Institut français du Maroc.

HÉBERGEMENT

Des chambres individuelles, une salle de lecture, une pièce à vivre, une cuisine et le jardin seront mis à disposition des résidents.



RÉSIDENCES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION ARTISTIQUE

2. RÉSIDENCES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

DISPOSITIFS ET OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

La Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), propose deux dispositifs distincts :

En solo : un(e) candidat(e) français(e) ou étranger(ère) présente un projet de recherche (en sciences humaines et sociales) et/ou de création artistique sur le fait religieux

En binôme : deux candidat/es français(es) ou étrangers(ères), présentent un projet commun de recherche (en sciences humaines et sociales) et de création artistique sur le fait religieux dans la perspective d'élaborer de nouvelles écritures de la recherche

DATES ET DURÉE DE RÉSIDENCE

Les résidences, d'une durée maximum de deux mois et minimum d'un mois.

Le (les) candidat(s) peut mentionner des préférences de période pour sa résidence.

La date est fixée en fonction des disponibilités de l'équipe de recherche et de la Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM).

DISCIPLINES CONCERNÉES

Sciences humaines et sociales & arts

La Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), accueille des **chercheurs** des domaines suivants :

Architecture	Histoire
Anthropologie	Linguistique
Archéologie	Musicologie
Economie	Muséologie
Géographie	

La Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), accueille des **artistes** des domaines de la création suivants :

Architecture / Paysage / Urbanisme
Arts visuels
Photographie
Bande dessinée
Calligraphie/illustration
Littérature

CRITÈRES DE SÉLECTION

Outre l'évaluation du parcours professionnel des candidat(e)s, une attention particulière sera portée à la qualité et aux perspectives du projet.

L'analyse des candidatures privilégiera également la capacité des candidat(e)s à penser la nécessité d'une résidence de recherche au Maroc, le protocole de travail envisagé et éventuellement les contacts déjà établis sur place.

Par ailleurs, il est attendu du, des candidat(e)s de mener un dialogue régulier pendant leur période de résidence et en amont de celle-ci avec l'équipe de la Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), et à développer des contacts avec le milieu environnant et les réseaux culturel et universitaire marocains.

Un volet « médiation avec le réseau scolaire et la jeunesse de la Médina » devra expressément être défini. (rencontre et/ou atelier et/ou restitution)

suite à la page suivante



2. RÉSIDENCES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Tous les universitaires, écrivains, traducteurs, intellectuels et artistes de toutes nationalités dont les travaux portent sur le fait religieux, sont invités à répondre à cet appel à projets :

En cas de binôme, l'équipe de projet devra impérativement être composée de 2 personnes incluant obligatoirement un chercheur et un artiste. Ils devront proposer un projet de résidence croisée, dans une logique de dialogue entre les sciences humaines et sociales et les arts.

Les candidat(e)s doivent être majeurs, sans autre limite d'âge imposée.

L'appel à projet donnera lieu à la signature d'un contrat entre l'Institut français de Marrakech et le ou les lauréats. Celui-ci reprendra les obligations des deux parties.

MOYENS DE LA RÉSIDENCE

Frais de séjour et de transport

Les résidences feront l'objet d'un accord contractuel qui formalisera notamment la prise en charge des défraiements journaliers de 300 dirhams (30 euros) et du transport international (A/R) à hauteur de 500 euros par l'Institut français du Maroc.

HÉBERGEMENT

Des chambres individuelles, une salle de lecture, une pièce à vivre, une cuisine et le jardin seront mis à disposition des résidents.

FRAIS DE PRODUCTION

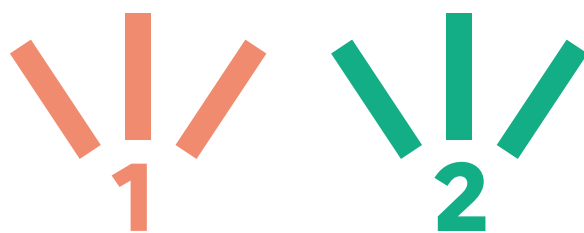
L'Institut français de Marrakech pourra étudier la prise en charge d'éventuels frais de production (500 euros maximum) destinés à la médiation auprès des publics.

CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT

de la recherche en sciences humaines et sociales, et artistique

En fonction des premières étapes de recherche et des contacts déjà établis par le/la résident(e), l'équipe de Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech (MDM), l'accompagne en amont, pendant et à l'issue de la résidence par un soutien individuel et une mise en réseau dans la finalisation de projet de recherche.

Par ailleurs, l'Institut français à Paris pourra, à l'issue du séjour, mettre en relation le/la résident(e) avec différents partenaires du débat d'idées et du domaine culturel en fonction de la nature et de l'évolution du projet.



PROCESSUS ET CALENDRIER DE SÉLECTION

POUR LES DEUX APPELS

Un comité de sélection composé d'experts, placé sous l'autorité de l'Institut français du Maroc (pour le 1^{er} appel à projets résidences d'écriture) et sous l'autorité du Centre Jacques Berque et de l'Institut Français du Maroc (pour le 2^{ème} appel à projets résidences de recherche et de création artistique), étudiera les candidatures. La sélection des candidats se fera exclusivement par dossier, sans entretien.

Lancement de l'appel à candidatures 2025 :
12/07/2024

Date limite de candidature et clôture de l'appel :
31/12/2024

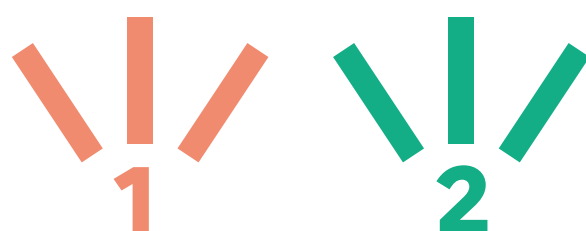
Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante en indiquant si vous postulez pour le premier appel à projet (résidences d'écriture) ou pour le deuxième appel à projet (résidences de recherche et de création artistique) :

cooperationculturelle@insitutfrancais-maroc.com

Le dépôt de deux ou plusieurs dossiers de candidature n'est pas autorisé et entraîne de facto la suppression de toutes les candidatures qui émaneraient d'un/e même candidat/e. Les candidat(e)s associés sur un même projet doivent veiller à s'inscrire sur un seul dossier.

Publication des résultats sur le site if-maroc.org :
15/01/2025

Les lauréat(e)s sont prévenu(e)s personnellement à l'issue du comité final de sélection.



CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

POUR LES DEUX APPELS



CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

(POUR LES DEUX APPELS)

Chaque dossier de candidature, établi selon les 2 volets ci-dessous, doit renseigner les informations suivantes :

DOSSIER TECHNIQUE

Indiquer si vous postulez pour le premier appel à projets (résidences d'écritures) ou pour le second appel à projets (résidence de recherche et de création artistique)

- **Un descriptif détaillé du projet** (maximum 5 pages) précisant les motivations de la demande, la nature du projet d'écriture, la corrélation avec le lieu et la durée du séjour souhaité
- **Un curriculum vitae détaillé** avec les coordonnées compètes du/de la candidat/e : adresse actuelle, courriel, téléphone et date de naissance ;
- **Une attestation** reconnaissant que vous êtes le seul / la seule auteur/e (nommer les co-auteurs s'il y en a) des œuvres mentionnées dans votre dossier de candidature ;
- **Une ou plusieurs lettre(s) de recommandation** (4 maximum) émanant de personnes ayant une connaissance approfondie du travail du/de la candidat/e. Les auteurs des lettres doivent impérativement apposer leur signature manuscrite ;
- **Des visuels, vidéos, etc.** peuvent être ajoutés via les liens supplémentaires. Un extrait significatif d'un texte ou scénario précédemment écrit ou du projet en cours

DOSSIER ADMINISTRATIF

- **Une photo d'identité ;**
- **Une photocopie recto / verso du passeport** en cours de validité ;
- **Une attestation sur l'honneur** datée et signée, certifiant avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement intérieur de la MDM accompagnée de la mention « Bon pour accord » ;
- **Un justificatif de domicile** de moins de 6 mois (quittance loyer, facture d'énergie ou d'eau, facture de téléphone, etc.) à votre nom.
- A l'exception des enseignants/chercheurs, avoir **un statut juridique** (association, société,...)

Les titres des pièces jointes ne doivent contenir ni espaces ni caractères accentués et le poids total du dossier de candidature ne doit pas excéder 200 Mo.

Seuls les dossiers complets respectant les conditions requises par le règlement et respectant la date de clôture seront pris en compte. Les dossiers restés en mode «brouillon» ne seront pas pris en considération. Toute déclaration mensongère entraînera de plein droit la nullité de la candidature. Nous vous conseillons fortement de ne pas attendre cette date, afin d'éviter un éventuel engorgement du site. Une fois que le dossier de candidature envoyé, un accusé de réception est adressé au candidat / à la candidate par courrier.



CONTACTS :

+212 666 299 453

cooperationculturelle@ifmaroc.com



DENISE MASSON
1901-1994



Née en 1901 à Paris, Denise Masson est fille unique. Son père, Maurice Masson, juriste et amateur d'art, a, très tôt, constitué une remarquable collection d'art impressionniste que père et fille légueront au Musée des Beaux-arts de Lille.

Dès 1911, la famille passe une partie de l'année en Algérie, dans la propriété des grands-parents maternels, en raison de la santé fragile de Denise. Elle est donc, dès le plus jeune âge, imprégnée de la culture maghrébine et musulmane.

Elle reçoit, surtout à la maison, une éducation de jeune fille bourgeoise : études classiques, latin et musique, jusqu'au brevet supérieur.

En 1925, ses parents se séparent, puis divorceront, situation dont Denise souffrira toute sa vie. C'est à cette époque, dans les années vingt, que Denise, catholique très croyante, s'essaye à la vie de couvent, mais Denyse de la Trinité redevient Denise Masson et décide de devenir infirmière.

Idéaliste comme beaucoup de jeunes françaises catholiques de la bourgeoisie de l'époque, et toujours attachée au Maghreb, elle partage les idées du catholicisme social et de la bienfaisance pratiquées par des ordres tels que les Pères Blancs, les Frères de Foucault ou les Petits Frères de Jésus.

Elle vit une première expérience d'infirmière à Tunis et, après plus ample formation à Paris, elle s'installe, en 1929, au Maroc, alors sous protectorat français.



Adhérant aux idées du premier Résident général Lyautey, elle croit en la mission civilisatrice du protectorat, mais aussi au respect et au maintien de la « marocanité » et à un futur état indépendant. Elle défendra l'utilité et les mérites du protectorat « lyautien » jusqu'à la fin de sa vie.

Elle commence à travailler en tant qu'infirmière au dispensaire anti-tuberculeux de Rabat. Très vite pourtant, elle se distingue par son intérêt profond pour l'Islam et les Musulmans et se lance également dans l'apprentissage de l'arabe classique et dialectal - écrit plutôt que parlé - à l'Institut des Hautes Etudes.

En 1930, elle devient directrice du dispensaire antituberculeux dans la médina de Marrakech. Elle cesse de travailler comme infirmière en 1932, ce qui lui est possible grâce à la fortune familiale, et elle se consacre, à des recherches destinées à démontrer les points communs et les divergences des trois grandes religions monothéistes - le christianisme, l'islam, le judaïsme.

En 1938, elle s'installe à Marrakech, Derb Zemrane, dans le Riad qui porte aujourd'hui son nom et qu'elle ne quittera plus jusqu'à sa mort. Offert par ses parents, comme ses appartements de Paris et de Villefranche-sur-Mer où elle passe l'été, ce Riad devient sa « tour d'ivoire » et lui permet de vivre sa vie « d'excentrique », comme elle se proclame, au sens propre du terme, de solitaire travailleuse avec peu d'amis et de contacts en dehors de son travail.

Dès 1940, elle se lance dans un projet de formation (« islamo-marocaine ») d'assistantes sociales pour l'Afrique du Nord, sous l'égide de Lucien Paye, à l'époque directeur de l'enseignement musulman au Maroc. A partir de 1944, attachée à l'Instruction publique du gouvernement provisoire d'Alger, elle prévoit, en fait, un service social favorisant l'adaptation des Marocains à une civilisation moderne, à l'aide d'assistantes sociales connaissant parfaitement la culture et les mœurs marocaines, et surtout l'arabe. Mais elle démissionne en 1947, déçue qu'on ne suive pas ses conseils, surtout en matière de l'apprentissage de l'arabe.

Elle reprend ses études après l'échec du projet de service social, influencée surtout par le grand orientaliste Louis Massignon (« le maître » comme l'appelait Denise Masson qui l'avait rencontré en 1932), par le théologien chrétien Louis Gardet et par le mouvement d'orientalisme catholique et de réflexion chrétienne sur l'Islam pratiqué au Maghreb. En 1958, elle publie *Le Coran et la Révélation judéo-chrétienne* aux éditions Adrien Maisonneuve.

Ayant commencé, à traduire elle-même des extraits du Coran pendant ses recherches sur les points de contacts entre les trois religions monothéistes, Denise Masson décide de conduire à son terme cette traduction qui paraîtra chez Gallimard en 1967 dans la Bibliothèque de la Pléiade. Bien que Denise Masson se soit fortement appuyée sur des traductions déjà existantes, par exemple celle de Régis Blachère, c'est elle qui produit le texte français le plus lisible. Sa traduction reste, jusqu'à ce jour, la plus vendue et une des plus recommandées, en raison de son style fluide et concis et de sa qualité littéraire. C'est sans doute son plus grand accomplissement d'avoir rendu le Coran plus accessible aux lecteurs francophones.

Dans la préface de cette traduction, Jean Grosjean écrit : « Le texte coranique est un sacrement : il apporte la grâce de le croire. Sa naissance fut miracle. Est-ce qu'un traducteur peut faire un miracle ? Il peut, du moins, à force de respect pour ce texte, en livrer le reflet. Denise Masson l'a humblement et patiemment essayé et arrive par une sorte d'ascèse, à rendre contagieux le mouvement du langage. »

En 1976 est réédité son premier ouvrage *Le Coran et La révélation judéo-chrétienne*, légèrement modifié, sous le titre *Monothéisme coranique et Monothéisme Biblique*, en 1983 paraît *Les Trois Voies de l'Unique*, en 1986, *L'eau, le feu, la lumière*, et en 1989, son ouvrage autobiographique *Porte Ouverte sur un Jardin Fermé* (tous aux éditions Desclée de Brouwer)



Denise Masson était une figure complexe, déterminée en marge du monde académique, une grande travailleuse et un esprit original.

Ni universitaire, ni prosélyte, cette chrétienne en terre d'Islam a dédié sa vie à ses études religieuses comparées et à la « compréhension fraternelle » entre religions monothéistes.

Elle décède en 1994 à Marrakech.

Elle a fait don de son vivant de la plupart de ses biens – dont le Riad – à l'Etat français. La Fondation de France, instituée légataire universelle, a créé en son sein la Fondation Denise Masson dont les revenus annuels sont affectés au fonctionnement et à l'entretien du Riad dont la gestion et l'animation ont été confiées à l'Institut français du Maroc.



LA MAISON DENISE MASSON

MAISON DU DIALOGUE

DE MARRAKECH

MDM



L'ancien Riad El Hafdi (Hafdi étant le nom de l'ancien propriétaire, « celui qui garde le Coran en entier dans son cœur ») est situé près de Bab Doukkala. Il date du 19^{ème} siècle.



Le Riad s'organise autour d'un vaste jardin traditionnel avec bassin central. D'un côté, se trouve le bâtiment habité par Denise Masson, avec un salon au plafond de cèdre sculpté et un orgue qu'elle fit venir de France, une cuisine, et surtout, à l'étage, la grande bibliothèque que Denise Masson fit construire. A la fois salle de travail, chambre et salon, c'est là qu'elle passa le plus clair de son temps, et où elle travaillait, assise sur son lit, une tablette sur les genoux. Elle possédait environ 3000 ouvrages, dont une infime partie seulement reste aujourd'hui dans les lieux, la Bibliothèque de La Source, à Rabat, ayant accueilli le gros des ouvrages sur la religion et sur le Maghreb. De la bibliothèque, on accède à une terrasse avec vue magnifique sur l'Atlas.

Aujourd'hui, la Maison Denise Masson a subi de nombreuses transformations qui se sont toutes inscrites dans une volonté permanente de préserver la beauté et l'authenticité de l'espace sans le dénaturer ni annihiler sa dimension poétique.



LES DIFFÉRENTS ESPACES :

Un des plus beaux et des plus grands jardins au cœur de la médina pouvant accueillir plus de 400 personnes pour des concerts, rencontres, spectacles

Un salon littéraire, lieu de rencontres et de conférences

Le salon d'orgue, espace d'accueil et de méditation

Le salon des cheminées, espace d'accueil des expositions

Une piscine couverte, transformée en salle de création, de projection, de conférences et d'ateliers

Quatre chambres destinées à l'accueil de résidences de chercheurs et d'artistes sur le thème du fait religieux.



La convention cadre signée en mai 2016 entre la Fondation de France, l'Ambassade de France au Maroc et l'Institut français du Maroc autour du projet de la Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech, circonscrit les missions dans « la gestion d'un centre de ressources sur le fait religieux et le dialogue interreligieux » avec la déclinaison en cinq axes de développement à savoir :

ACCUEIL

de chercheurs et d'artistes en résidence

MISE EN PLACE

d'un pôle ressources dédié à l'environnement local de la Médina

ORGANISATION

de rencontres et d'événements ouverts au public

TRAVAIL SOCIAL ET ÉDUCATIF

sur l'environnement local (femmes, école de la Médina etc ...)

APPUI AUX ASSOCIATIONS

de la Ville qui œuvrent sur les thèmes centraux de la Maison Denise Masson